

M. Nowlan: Nous avons établi qui vous êtes; maintenant, nous voulons savoir quel est votre prix.

M. Horner: Prenez-vous l'avion une fois par semaine comme Otto?

L'ACCEPTATION PAR LE MINISTRE D'UN VOYAGE À BORD D'UN AVION APPARTENANT À UNE BANQUE—LE POINT DE VUE DU PREMIER MINISTRE

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je répète ma question supplémentaire à l'adresse du premier ministre. Est-ce que le premier ministre est d'avis qu'il est convenable pour un ministre de la Couronne d'accepter des voyages gratuits d'un groupe d'intéressés lorsque la Chambre étudie un bill dans l'intérêt des consommateurs visant à protéger les emprunteurs et les prêteurs? La question est aussi simple que cela.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il existe des lignes directrices de conflits d'intérêts au sein du gouvernement.

Une voix: C'est exact—et comment!

● (1450)

M. Hnatyshyn: Il y a une règle pour le gouvernement et une autre pour le reste de la population.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le député d'en face me dit qu'il y a une règle pour le gouvernement et une autre pour le reste des gens. Nos vis-à-vis peuvent accepter de voyager à bord de l'avion de quelqu'un sans se sentir particulièrement engagé envers l'intéressé et la même chose s'applique pour nous de ce côté-ci.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PROJET D'OLÉODUC ENTRE KITIMAT ET EDMONTON—
DEMANDE D'EXPRESSION DES RÉSERVES DU GOUVERNEMENT
AUPRÈS DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

M. Stuart Leggett (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et a trait au projet de la Trans-Mountain Oil Pipe Line Company de construire un terminal et un pipe-line entre Kitimat et Edmonton. Étant donné que l'Office national de l'énergie devra entendre cette demande avant Noël, et compte tenu des fortes réserves exprimées par les ministères de l'Environnement du Canada et de la Colombie-Britannique aussi bien que par le ministère fédéral des Transports, le ministre nous dira-t-il s'il a communiqué avec l'Office national de l'énergie pour faire part des réserves qu'entretient le gouvernement à propos de ce projet risqué?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je pense que le député m'invite à faire quelque chose d'absolument inconvenant.

Questions orales

M. Nowlan: Cela ne vous gênerait pas vous là-bas.

M. Gillespie: Il est difficile de s'imaginer qu'un député néo-démocrate puisse suggérer à un ministre de la Couronne d'intervenir à propos d'une question que l'Office national de l'énergie est en mesure de juger en toute objectivité.

M. Leggett: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Des études que le ministre a sous la main indiquent qu'il faudrait effectuer une enquête écologique sur au moins trois ans avant de songer à réaliser ce projet. Puisque le ministre affirme qu'il serait inconvenant de sa part de communiquer avec l'Office national de l'énergie, annoncera-t-il à la Chambre que le gouvernement souhaite que ce projet soit retardé en attendant que des études suffisamment complètes soient effectuées sur une période de trois ans? Le ministre est-il disposé à le faire?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, l'Office national de l'énergie a été institué par le Parlement pour traiter des questions de ce genre. C'est-à-dire tenir compte de l'intérêt général avant de déclarer que tel projet est utile ou nécessaire au public. Il est évident que l'Office a le pouvoir de convoquer les parties intéressées, y compris celles qui se préoccupent des conséquences écologiques, et d'écouter leurs opinions. C'est à cause des incidences probables de ce projet sur la région et l'ensemble du Canada que des audiences auront lieu sous peu.

* * *

[Français]

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

ON DEMANDE LE NOM DU MINISTRE DES FINANCES QUI
REPRÉSENTERA LE QUÉBEC À LA PROCHAINE CONFÉRENCE

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre.

Étant donné la prochaine Conférence des ministres des Finances des provinces et du gouvernement fédéral, est-ce que le très honorable premier ministre pourrait dire à la Chambre s'il a eu des entretiens avec le nouveau premier ministre de la province de Québec, au sujet de la personne qui sera désignée à cette Conférence comme ministre des Finances? Dans l'affirmative, serait-il prématuré de lui demander de dire à la Chambre de qui il a été question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, la réponse à la question est non. Je ne crois pas que je sois en mesure de connaître ce nom, avant que M. Bourassa lui-même ait démissionné formellement comme premier ministre, et que son successeur ait formé son Cabinet. Je ne sais qui il nommera comme ministre des Finances, mais je peux l'assurer que nous l'attendrons ici à la Conférence fédérale-provinciale, comme tous les ministres des Finances des autres provinces.